

Jean-Marie AMAND



# CINQ SEMAINES EN VALLONS

*La France à vélo  
pour le don d'organes*

Carnets de route



Éditions  Le Solitaire

*À ma mère,  
dont le souvenir des éclats de rire  
m'a accompagné tout au long de la rédaction de ce récit.*

*À mes enfants,  
pour qu'ils osent réaliser leurs rêves.*

*Aux donateurs et à leur famille,  
dont le geste généreux est synonyme d'espoir et de vie meilleure  
pour des milliers d'enfants et d'adultes.*

*Aux personnes greffées,  
pour qu'elles sachent que personne ne les oublie.*

## Le tour de France pour le don d'organes ...

C'est 4 452 kilomètres (hors options) en 33 jours, dont 30 étapes de 102 à 209 kilomètres entrecoupées de trois jours de repos. Le parcours se déroule dans le sens des aiguilles d'une montre.

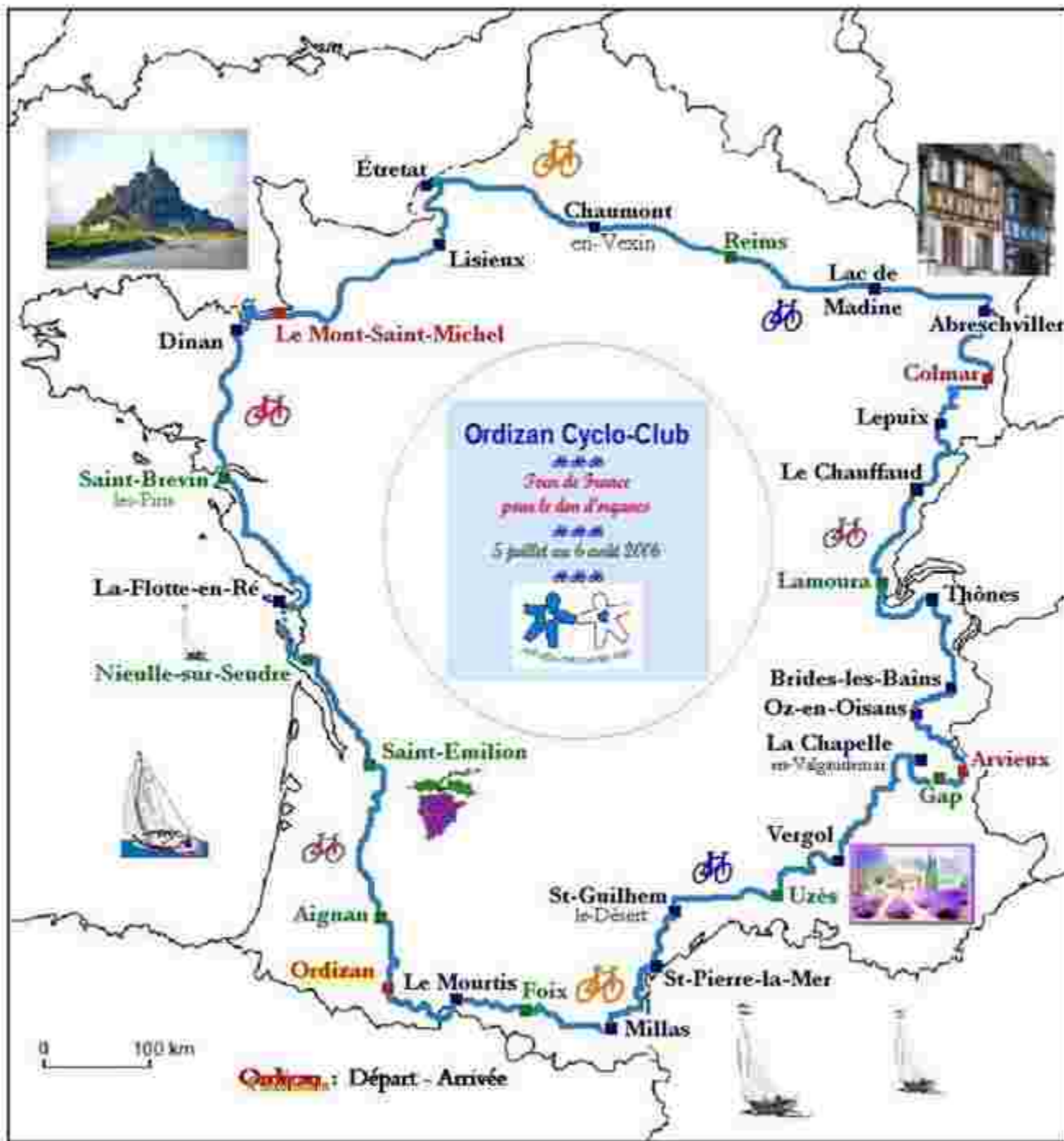
Les quatorze premières étapes entre Ordizan et Colmar sont tracées le long de la façade atlantique et entre la Normandie et l'Alsace : 2 307 kilomètres et 15 422 mètres de dénivelé positif, soit une moyenne de 165 kilomètres et 1 101 mètres de D +<sup>(4)</sup> par étape.

Les seize dernières étapes abordent les Vosges, le Jura, les Alpes, la Provence, le Languedoc et les Pyrénées : 2 145 kilomètres et 35 155 mètres de dénivelé positif, soit une moyenne de 134 kilomètres et 2 197 mètres de D + par étape. Les 60 cols sont concentrés sur 14 étapes.

C'est aussi 39 départements traversés et 10 points de rencontre avec l'ADOT.

---

<sup>4</sup> Pour chaque côte à monter, on mesure son dénivelé, c'est-à-dire la différence d'altitude entre le bas et le sommet. Le *dénivelé positif* (D+) d'un parcours est la somme des dénivelés de toutes les côtes ascendantes.



■ Étapes

■ Rencontres ADOT / Associations / Collectivités locales

■ Journées de repos

**Les étapes  
du Tour de France  
pour le don d'organes**



Étapes	Départements	Dénivelé positif	Distance	Distance cumulée	Options	
					D +	Km
1 - Aignan	Gers	800	127	127		
2 - Saint-Emilion	Gironde	1300	204	331		
3 - Niulle-sur-Seudre	Charente-M <sup>me</sup>	950	159	490		
4 - La Flotte-en-Ré	Charente-M <sup>me</sup>	295	130	620		
5 - Saint-Brevin-les-Pins	Loire-Atlant <sup>ique</sup>	702	209	829		
6 - Dinan	Côtes d'Armor	1318	185	1014		
7 - Ardevon (Mont Saint-Michel)	Manche	613	127	1141		
<i>Repos Ardevon</i>	Manche					
8 - Lisieux	Calvados	1988	195	1336		
9 - Saint-Jouin-Bruneval (Étretat)	Seine-Marit <sup>ime</sup>	966	120	1456		
10 - Chaumont-en-Vexin	Oise	1368	183	1639		
11 - Reims	Marne	1300	207	1846		
12 - Heudicourt-sous-les-Côtes	Meuse	860	166	2012		
13 - Abreschviller	Moselle	1216	150	2162		
14 - Colmar	Haut-Rhin	2050	145	2307		

Étapes	Départements	Dénivelé positif	Distance	Distance cumulée	Options	
					D +	Km
<i>Repos Colmar</i>	Haut-Rhin					
15 - Lepuix	Territoire Belfort	3052	131	2438		
16 - Le Chauffaud (Villers-le-Lac)	Doubs	2891	170	2608		
17 - Lamoura	Jura	1617	132	2740		
18 - Thônes	Haute-Savoie	1368	123	2863		
19 - Brides-les-Bains	Savoie	2187	110	2973		
20 - Sardonne (Oz-en-Oisans)	Isère	3604	122	3095	1146	19
21 - Brunissard (Arvieux)	Hautes-Alpes	2545	112	3207	553	18
<i>Repos Brunissard</i>	Hautes-Alpes				1653	54
22 - La Chapelle-en-Valgaudemar	Hautes-Alpes	1700	152	3359	147	3
23 - Vergol (Montbrun-les-Bains)	Drôme	2354	163	3522		
24 - Uzès	Gard	1879	150	3672		
25 - Saint-Guilhem-le-Désert	Hérault	922	102	3774		
26 - Saint-Pierre-la-Mer	Aude	1268	146	3920		
27 - Millas	Pyrénées-Orient.	1461	143	4063		
28 - Foix	Ariège	2612	150	4213		
29 - Le Mourtis (Boutx)	Haute-Garonne	2952	111	4324		
30 - Ordizan	Hautes-Pyrénées	2643	128	<b>4452</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>50781</b>	<b>4452</b>	<b>4452</b>	<b>3499</b>	<b>94</b>



## Dix-huitième étape

### LAMOURA – THONES

Lundi 24 juillet

123 kilomètres

1368 mètres D +

Col de la Faucille 1320 m

Col de Bluffy 631 m



### **Alpes là ! Les montagnards sont las !**

Je m'attendais ce matin à trouver la gamelle du petit déjeuner au pied de la niche : mais non, nous serons nourris dans la salle à manger avec un classicisme frugal.

Ces vingt-quatre heures de transition entre crêts du Jura et sommets des Alpes vont tenir en sept tableaux que j'intitulerai, avec une vision très personnelle des événements : *Petite musique de nuit*, *Le monstre du Loch Ness*, *Le coup de la Faucille*, *Le salaire de la soif*, *La route du Lac*, *Saint-Bernard et ses incunables*, et enfin, *La Roche à l'Agathe*.

La petite musique de nuit tint plus du rabotage de planches que de la sérénade pour quintette à cordes écrite par Mozart. Ce que l'on peut dire, c'est que l'élixir miracle dont il fut question hier au soir n'est pas sans une certaine efficacité tant il priva son utilisateur de sommeil, donc de ronflements, à moins que celui-ci ne fut empêché de dormir par les puissants coups de trombone de son compagnon de niche qui, lorsqu'il est en forme, sait tenir la note fort longtemps. Nos plumiers-couchettes agissant comme des caisses de résonance, le concert des menuisiers fut particulièrement réussi et les artistes bissés à plusieurs reprises. C'est donc avec des yeux de hibou que certains d'entre nous émergèrent de leur trou ce matin. Ainsi va la vie en collectivité : il faut en supporter les inconvénients pour en goûter les avantages et notre amitié n'en souffre pas.

L'atelier de menuiserie où sont soigneusement parqués nos vélos pourrait être celui de Geppetto tant il recèle de ces trésors d'artisan façonnés avec amour. Par bonheur, aucun tour de magie n'a transformé nos coursiers en chevaux et la potence qui leur sert de nez ne s'est pas allongée. À huit heures trente, nous sommes à pied d'œuvre, les pneus et le moral gonflés à bloc. Comme nous le pressentions, la route de poupée qui tente de s'échapper de la combe au fond de laquelle s'éveille doucement notre gîte constitue un obstacle redoutable. Elle me rappelle ces dessins humoristiques où l'on voit le monstre du Loch Ness parader sur son lac dans un mouvement sinusoïdal du plus bel effet. Il n'y a que deux solutions pour sortir de ce piège de quatre cents mètres aux pourcentages démentiels : mettre « tout à gauche » dès le départ, ce qui signifie caler la chaîne sur le petit plateau et le grand pignon pour tirer le plus petit braquet possible, ou bien se coltiner les quatre cents mètres à pied. C'est donc dans un ordre dispersé que nous entamons cette dix-huitième étape qui nous mènera jusqu'à Thônes, petite ville de Haute-Savoie située entre Annecy et Megève, avec deux montées au programme : le col de la Faucille, qui mérite un peu de respect, et le col de Bluffy, que l'on sentira à peine passer.

L'ascension du premier s'esquisse à Lajoux puis se dessine plus sérieusement à Mijoux, quelques kilomètres après la Combe du Lac où hier après-midi nous rencontrions l'ADOT. Culminant à 1323 mètres, il traverse la haute chaîne du Jura d'ouest en est pour plonger vers le lac Léman dans une débauche de virages en épingles à cheveux. Franchi à de multiples reprises par le *Tour de France*, il présente par le côté où nous l'abordons une déclivité modeste avec un maximum de 7 % et un final en faux plat entre 1 et 2 %.

Seule petite difficulté du jour, le col de la Faucille mérite que l'on y fasse un peu « le métier », ce qui consiste à se tirer une bonne bourre dès les premiers lacets, histoire de vérifier si l'on est toujours vivants. Le *gruppetto* accroché à mes basques, je joue les locomotives au milieu des sapins, à peu près assuré d'une étape tranquille par la suite jusqu'à Thônes. Le rythme est élevé, mes frères d'armes me poussant autant que je les tire, car s'il est vrai que prendre la roue d'un coéquipier facilite les choses, sentir derrière soi une meute aux aguets donne des ailes. Nous ne baissons pas les bras avant d'avoir touché le sommet, si l'on peut parler ainsi d'une bonne partie de manivelles ; sans doute paierons-nous plus tard la prodigalité de nos efforts. Le coup de la Faucille aura peut-être un effet retard !

Le versant oriental offre un panorama aussi dégagé que le côté occidental était étouffé par les résineux. La descente est large et roulante, proposant des points de vue différents à chaque virage. D'ici, le paysage dévoile sa géographie et sa morphologie comme dans un livre ouvert. Dans le lointain, le miroir argenté du Léman scintille au soleil. Au sud-ouest, les monts du Jura s'étirent jusqu'aux confins du Pays genevois, depuis le Colomby de Gex jusqu'à la Montagne de Vuache en passant par le Crêt de la Neige, point culminant du massif. Puis, l'arc jurassien



vient mourir à vingt-cinq kilomètres à peine au nord-ouest d'Annecy, décochant ses dernières flèches en direction des Alpes toutes proches. La silhouette incertaine de ces dernières se devine au sud-est, flottant dans l'éther appesanti par la chaleur qui s'installe. Nous ne verrons pas le Mont Blanc, comme nous l'avaient laissé espérer hier soir nos hôtes de l'ADOT.

Entre les deux massifs, nous parcourons quelques kilomètres de plaine avec un dernier et bref passage en Suisse par Chancy, là où la limite entre les deux pays contourne Genève. La douane est déserte : heureux pays, époque bénie où les frontières n'ont d'existence que symbolique. De là à dire que l'on pénètre en Suisse comme dans un gruyère... Nous n'y restons pas longtemps : ça serait dommage de s'y faire coffrer, mais nous y reviendrons un jour car il paraît que l'Helvétie regorge d'ascensions bien gratinées. Une aubaine pour les fondus que nous sommes.

C'est à Chancy justement que nous passons le Rhône. Le fleuve majeur sort renforcé de sa traversée du lac, avant de foncer vers le sud et la Méditerranée. Dans la chaleur étouffante qui baigne la route de notre périple, les bidons se vident inexorablement et Jean-Claude n'est plus là, probablement en train de sacrifier à la corvée quotidienne des courses. À la chevauchée des Walkyries qui nous emmenait tambour battant dans l'ascension du col de la Faucille, a succédé une hébétude morne et silencieuse, en accord avec la soudaine platitude d'une route punie par un excès de soleil.

Avisant le premier cimetière à ma portée, je m'y jette résolument, sachant y trouver la pompe salvatrice. Et pour la première fois, je tombe sur un cimetière sans eau ! J'ai beau me tordre le cou pour pister les reflets cuivrés d'un robinet, la silhouette familière d'un arrosoir, une trace humide sur le sol, je ne vois que des tombes mornes et sans espoir. Je repars bredouille, la gorge en feu. Mon moral en a pris un coup : mes comparses ont disparu et je sens que je vais prendre une veste, ce qui ne va pas me rafraîchir. Fergusson, Kennedy, Joe, où êtes-vous ? Les trois héros de Jules Verne ont connu bien pire dans *Cinq semaines en ballon*, alors que, privés d'eau et accablés par la fournaise infernale du désert du Sahara, ils furent saisis par des hallucinations.

Les kilomètres qui suivent dans ce petit coin de l'Europe tempérée sont néanmoins pénibles : je chasse tant bien que mal pour rejoindre la troupe que je retrouve quelques kilomètres plus loin : les copains m'ont attendu ! Et Jean-Claude nous sauve la vie peu après : sa silhouette familière adossée au camion surgit soudain en haut d'une petite côte qui nous dépose au cœur d'un village ; à nous les bouteilles d'eau et l'en-cas régénérateur de notre oasis mobile et familière !

Nous décidons de modifier légèrement notre itinéraire : au lieu de contourner Annecy par Saint-Martin-Bellevue, nous allons traverser la ville pour faire notre pause déjeuner au bord du lac et profiter ainsi du panorama. Notre choix se révèle hasardeux : la portion de nationale à deux chaussées séparées qui précède l'entrée de la préfecture de la Haute-Savoie est un véritable piège à vélos, sans autre issue que de s'enfoncer dans la circulation empuantie par les bouffées de gazole pendant une dizaine de kilomètres. Ballottés de Charybde en Scylla, entre camions vrombissants et voitures pressées, nous encaissons le choc de la civilisation automobile de plein fouet. La route du lac n'est pas tranquille : quel contraste avec le calme olympien des monts du Jura !

Après une traversée rapide de la ville, le lac apparaît enfin, majestueux et pâle dans la lumière du midi, courtisé par de larges pans de montagne sobrement habillés du velours vert des forêts. Long d'environ dix-sept kilomètres, le lac d'Annecy offre une vision romantique des paysages de montagne. Ici, sont venus puiser leur inspiration Paul Cézanne et William Turner ; Eugène Sue y vécut ses dernières années et célébra le lac dans un poème : « *Son onde diaphane, frais miroir transparent, reflète la beauté d'un paysage alpestre...* »

L'arrêt casse-croûte au bord du lac nous fait du bien, malgré le bruit de la route qui passe au ras. Devant nous, barques et pédalos se balancent doucement sur les vaguelettes : c'est les vacances à Annecy. La pause se prolonge : Vosges et Jura ont généré de la fatigue, avec leurs 9600 mètres de dénivelé positif en quatre étapes, et la séance de ce matin dans le petit col de la Faucille n'a rien arrangé. L'ombre des feuillages n'arrive pas à rafraîchir les 39° ambiants et nous hésitons à nous replonger dans la fournaise.

Vingt kilomètres : c'est la distance qui nous sépare de Thônes. Malgré la chaleur, nous coiffons à nouveau les casques avant d'enfourcher les vélos. Nous longeons d'abord le lac avec nonchalance par un lavis de ruelles perdues dans un quartier résidentiel. Un peu plus loin, une erreur de parcours dirige la moitié d'entre nous vers le col de la Forclaz tandis que l'autre moitié, plus attentive, a pris la bonne direction vers le col de Bluffy ; inévitable péripétie, vite réparée et vite oubliée. Suspendu entre le lac et la montagne, le château de Menthon-Saint-Bernard dresse soudain devant nous ses tours médiévales, adossé aux dents de Lanfon, abrupte paroi dolomitique aux teintes claires qui culmine à plus de 1800 mètres.

L'histoire singulière de Bernard de Menthon confine à la légende. Devenu chanoine, le savoyard fit bâtir en 962 les hospices des cols du Grand-Saint-Bernard et du Petit-Saint-Bernard, pour venir en aide aux voyageurs qui franchissaient les Alpes et secourir les imprudents engloutis par la neige. Les hospitaliers dressèrent un précieux auxiliaire pour les aider dans leur mission : le Saint-Bernard, devenu depuis le chien sauveteur de montagne par

excellence. Mort en 1008, Bernard de Menthon fut proclamé patron des skieurs et des alpinistes par Pie XI en 1923. Il paraît que la bibliothèque du château abrite douze mille volumes, dont quelques incunables et de précieux manuscrits : des pages et des pages d'Histoire autant que d'histoires, de légendes et de contes !

Au-dessus du lac, le petit col de Bluffy est une formalité et, par la route de La Clusaz, nous touchons au but vers 15 heures : l'après-midi nous appartient.

À l'entrée de Thônes, le gîte Les Mésanges est sis route du Paradis : nous ne pouvions mieux rêver : après les niches de Lamoura, le nid de Thônes ! L'accueil est bienveillant et l'immense maison de maître somptueuse, avec son vaste balcon de bois sur lequel donne notre dortoir aux lits superposés. Seuls les escaliers qui mènent à l'étage paraissent un peu raides à nos jambes lourdes, malgré leurs larges marches. En plus de nos occupations habituelles, nous nous payons le luxe rare d'une sieste réparatrice avant de partir jouer les touristes au cœur de la petite ville.

Située à 895 mètres d'altitude, Thônes jouit d'un environnement montagnard typique. Le bureau des guides est installé au cœur de la cité ; devant l'Office de Tourisme se déroule une dégustation de reblochon et de chartreuse. Les estivants se pressent avec gourmandise auprès des savoyardes en costume traditionnel ; il faut avouer que le reblochon est fameux. Au bout du village, la route s'échappe vers La Clusaz d'un côté et le col de la Croix-Fry de l'autre ; je ne résiste pas à l'envie de jeter un coup d'œil sur le début de notre première ascension de demain : ça grimpe d'entrée !

Au gîte, nous attend un dîner reconstituant à souhait, avec en vedette les *crozets*, ces petites pâtes de sarrasin dont la région s'est fait une spécialité. Manifestement, le propriétaire du lieu a l'habitude de recevoir des groupes de sportifs, en particulier l'hiver pour le ski, et les habitudes alimentaires des cyclistes n'ont pas de secret pour lui.

Une brève promenade digestive nous emmène au bord du torrent dans la douceur du soir, sous la silhouette arrondie de la Roche à l'Agathe qui domine la ville à deux pas. Nous sommes fatigués et nous allons avoir besoin de toutes nos forces pour passer les étapes qui s'annoncent. Chacun va pouvoir escalader son plumard et préparer dans sa tête les étapes à venir avant de plonger dans les bras de Morphée car, si les Alpes sont là, les montagnards sont las.





## La question du don d'organes

Lorsqu'en 1967, un chirurgien du Cap, Christiaan Barnard, réussit la première transplantation cardiaque, les médias du monde entier s'emparèrent de cette prodigieuse avancée de la médecine avec l'enthousiasme qui accompagne les grandes avancées scientifiques. La prouesse technique éclipsa momentanément la question du don d'organes. Celle-ci allait pourtant se poser avec de plus en plus d'acuité dans la conscience collective, au fur et à mesure des besoins générés par les progrès de cet acte chirurgical emblématique et de son élargissement à d'autres parties du corps humain. Quelques mois plus tard, le Français Christian Cabrol réussissait à son tour avec son équipe la première greffe d'un cœur humain en Europe.

Si la transplantation rénale est pratiquée depuis les années 50, on greffe aujourd'hui la plupart des organes vitaux : foie, rein, cœur, poumon, bloc cœur-poumon, pancréas, voire même l'intestin, et différents tissus : os, cornée, peau, moelle osseuse. En 2006, 4 426 malades ont été transplantés pour 12 000 personnes en attente de greffe en France : il y a donc insuffisance de dons d'organes<sup>(35)</sup>. Ce phénomène est dû au refus de prélèvement auquel se heurtent parfois les médecins en cas de mort brutale d'une personne. En effet, lorsque le défunt ne s'est pas prononcé sur la question en temps utile, la famille, une fois sur trois, ne donne pas son accord. Il est donc nécessaire de développer l'information sur le sujet du don d'organes. Au-delà de l'incontournable aspect sportif, c'était l'objet humanitaire de notre tour de France ; puissions-nous avoir contribué à cette œuvre dans la mesure de nos moyens,

---

<sup>35</sup> En 2007, l'activité de greffe a augmenté de 5,3% pour passer à 4 664 greffes (pour 1562 donneurs prélevés). Malgré cette progression, 13 074 personnes sont restées en attente de greffe et 231 sont décédées faute de greffon disponible.

aux côtés des admirables bénévoles de *FRANCE-ADOT*. Entre autres enseignements, nous avons pu constater que le sport était un formidable moyen de réinsertion dans la vie d'après la greffe en alliant, autour d'une passion commune, reconquête de l'estime de soi et découverte des autres.

Le concept du don d'organes est apparu en 1959, et c'est en 1969, deux ans après l'exploit de Christiaan Barnard, que le Professeur Jean Dausset, prix Nobel de médecine, a créé la *FNDOT*, dont la mission était d'informer et de sensibiliser le public au don. Depuis 1989, *FRANCE ADOT* a pris le relais. Les questions d'éthique, de sécurité et de transparence ne sont pas oubliées : l'Agence de biomédecine, née de la loi de bioéthique du 6 août 2004, qui a succédé à l'Établissement Français des Greffes, est garante de ces questions. L'Agence de biomédecine a intégré également d'autres compétences : assistance médicale à la procréation, embryologie et génétique humaines.

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, nous disposons d'une masse d'informations potentielles sur la greffe et son incontournable préalable, le don d'organes. Mais malgré les prises de positions scientifiques, philosophiques, politiques et religieuses en faveur du don, un certain nombre de peurs subsistent, entraînant des freins importants : doutes sur la réalité du décès au moment des prélèvements ; question de la réincarnation dans certaines religions ; haute valeur symbolique, voire sacralisation de certains organes comme le cœur ; confusion avec le fait de léguer son corps à la science ; difficulté pour la famille de prendre une décision dans l'urgence et le chagrin, quand le donneur potentiel n'a pas fait connaître de son vivant sa position à l'égard du don d'organes. La bataille des consciences fait rage, à la manière d'une tempête sous un crâne. Comment en avoir le cœur net ?

Face à ces questions, il convient de s'attarder sur quelques idées reçues.

Il peut être difficile d'associer la réalité de la mort encéphalique à un décès irréversible, alors que le sang continue à irriguer les organes de façon artificielle, malgré les garanties médicales et le cadrage juridique qu'offre la loi de bioéthique. Pourtant, la certitude de la mort par la destruction totale et irréversible de l'ensemble des fonctions cérébrales est l'une des conditions du prélèvement : l'Agence de biomédecine et les équipes de coordination hospitalière en sont les garantes.

Les principales religions représentées en France – catholique, musulmane, judaïque et protestante – se sont prononcées clairement en faveur du don d'organes : le site Internet de *FRANCE ADOT* aborde ce point de façon détaillée. Mais quelques soient ses croyances ou son athéisme, déclarer de son vivant son intention pour le don d'organes procède d'un altruisme qui doit être éclairé par la connaissance du sujet.

Il ne faut pas confondre faire un don d'organes et léguer son corps à la science. Dans le premier cas, le corps est rendu à la famille dans son intégrité physique apparente, une fois les organes prélevés. Dans le second, le corps est légué à la faculté à des fins pédagogiques : c'est un autre choix.

Si la loi de bioéthique a clarifié les principes fondateurs en matière de don d'organes, en particulier sur les questions de la certitude de la mort, du respect de l'intégrité physique du donneur, de l'anonymat et de la gratuité, la question du consentement présumé est plus délicate et souligne l'importance de préciser sa position de son vivant, afin de ne pas laisser ses proches dans l'embarras en cas de décès brutal. En France, malgré la présomption de consentement de toute personne qui ne s'est pas opposée de son vivant au don d'organes, le médecin doit s'efforcer de recueillir le témoignage de sa volonté auprès de la famille s'il n'a pas eu moyen de connaître autrement la décision du défunt<sup>(36)</sup>. *In fine*, ce témoignage est donc décisif. Il faut souligner que dans une situation de disparition brutale, la décision du don peut, même si cela peut sembler paradoxal au premier abord car générateur d'un stress supplémentaire pour la famille, aider celle-ci dans son approche du deuil : quelque part, la disparition de l'être aimé n'aura pas été inutile<sup>(37)</sup>.

Le choix se résume donc à trois hypothèses : se déclarer donneur d'organes potentiel, de préférence en réclamant à *FRANCE ADOT* une carte de donneur ; indiquer son opposition au don d'organes, par exemple en matérialisant ce refus par l'inscription sur le registre national automatisé géré par l'Agence de la Biomédecine ; ne rien dire, avec tout ce que cela suppose de douloureux dilemme pour la famille en cas de décès accidentel.

Le don d'organes n'est pas associé obligatoirement à la disparition accidentelle d'une personne. On peut donner de son vivant un certain nombre de tissus humains : le don de sang en est l'exemple le plus courant, le don de moelle osseuse, plus complexe, en est un autre. D'autres organes, rein, lobe de foie ou de poumon, peuvent être donnés de son vivant s'ils sont destinés à une personne de l'entourage familial comme le restreint en France la loi de bioéthique : la réglementation de ce type d'acte est strictement encadrée pour éviter le risque du commerce

---

<sup>36</sup> Article L1232-1 du Code de la Santé Publique : « Le prélèvement d'organes sur une personne décédée ne peut être effectué qu'à des fins thérapeutiques ou scientifiques et après que le constat de la mort a été établi. Ce prélèvement peut être effectué dès lors que la personne concernée n'a pas fait connaître, de son vivant, son refus d'un tel prélèvement. Ce refus peut être exprimé par l'indication de sa volonté sur un registre national automatisé prévu à cet effet. Il est révoquant à tout moment. Si le médecin n'a pas directement connaissance de la volonté du défunt, il doit s'efforcer de recueillir le témoignage de sa famille. »

[Source : LEGIFRANCE]

<sup>37</sup> *L'énigme de la greffe*, Karine Guéniche, éditions l'Harmattan.

d'organes. Deux exemples emblématiques du don d'organes de son vivant concernent l'un Jonah Lomu, ancienne star du rugby néo-zélandais, qui, atteint d'un syndrome néphrétique, a bénéficié d'un don de rein par un proche, et l'autre l'acteur Richard Berry, qui, à l'inverse, a sauvé sa sœur en lui donnant l'un de ses reins. Dans les deux cas, on mesure le sacrifice consenti par le donneur et la portée vitale de ce geste d'une générosité sans pareil.

Alors, faut-il se déclarer favorable au don d'organes, s'y opposer, ou bien laisser la décision à la famille en cas de mort brutale ? Ces quelques pistes de réflexions, loin d'être exhaustives, peuvent être approfondies par la consultation du site Internet de *FRANCE ADOT*<sup>(38)</sup>, par la lecture des nombreux ouvrages consacrés au sujet, et par l'information donnée au niveau des *ADOT* départementales. Si l'on considère que, sans la continuité de l'humanité assurée par les générations successives, la vie perdrait une partie de son sens, on peut sans doute franchir le pas de l'intention du don d'organes, gage lui aussi d'une continuité pour des milliers de souffrants qui peuvent à tout moment être des proches.

Il me revient cette phrase prononcée par René Vallarino, président de l'*ADOT* des Hautes-Alpes, lors de notre passage à Gap : « *Il faut parler du don d'organes pour informer et non dans le but de convaincre absolument.* » Seule une information objective permettra de dédramatiser le sujet et à chacun de faire un choix éclairé en son âme et conscience, après avoir mûri sa réflexion, et sans craindre le jugement d'autrui.

« *Don d'organes, don de vie* » est devenu l'un des slogans emblématiques de *FRANCE-ADOT*. J'ajouterai simplement : à cœur vaillant, rien d'impossible.

Ordizan, septembre 2006 – janvier 2008



---

<sup>38</sup> <http://www.france-adot.org>

## Table des matières

<i>Prologue</i> – Et pourquoi pas ? .....	7
1 – Le bonheur est dans le pré .....	17
2 – L’adoubement .....	26
3 – Le poids des maux, le choc des vélos .....	35
4 – Un parfum d’Amérique .....	42
5 – Un jour en France .....	46
6 – Les mystères de Brocéliande .....	51
7 – Sur les traces des corsaires .....	57
<i>Premier jour de repos</i> – Le retour du Papet .....	61
8 – En dévalant dans les vallons .....	65
9 – Le trésor d’Arsène Lupin .....	70
10 – Rock collection .....	74
11 – Chapeau les p’tits gars ! .....	80
12 – Attila et les taons .....	88
13 – La ligne bleue des Vosges .....	96
14 – Le retour des cigognes .....	101
<i>Deuxième jour de repos</i> – L’échange .....	110



15 – Le piège du Mont Jean .....	115
16 – Le col fantôme .....	123
17 – Entre combes et crêts .....	129
18 – Alpes là ! Les montagnards sont las ! .....	138
19 – Canicule et tartiflette .....	143
20 – Les jumeaux de la Maurienne .....	151
21 – Tout le monde à la Casse ! .....	167
<i>Troisième jour de repos – Là où le coq picore les étoiles .....</i>	178
22 – Le péril jeune .....	185
23 – La fièvre du malt .....	194
24 – Le Géant de Provence .....	205
25 – Le peuple du Désert .....	217
26 – Le diable et la tramontane .....	225
27 – Du vent dans les Corbières .....	232
28 – La gloire de mes pairs .....	240
29 – Carpe diem .....	253
30 – Les marches de l’Aspin .....	265
<i>Épilogue – Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage... .....</i>	281
La question du don d’organes .....	285
Les étapes du Tour de France pour le don d’organes .....	289
Remerciements .....	291
Principales sources documentaires .....	296
Table des matières .....	297